

erses  
u com  
e, le 29  
générale  
que les obliga-  
ort sont remboursables à  
a partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain,  
la caisse centrale de la Compagnie, place de  
Roubaix, 24, à Paris. Voici les numéros dési-  
gnés par le sort :

8,201 à 8,300	261,401 à 261,500
12,601 à 12,642	266,391 à 266,400
46,401 à 46,500	274,901 à 275,000
55,701 à 55,800	312,001 à 312,100
79,001 à 79,100	360,601 à 360,674
84,601 à 84,642	381,701 à 381,800
98,901 à 99,000	449,201 à 449,274
123,201 à 123,300	458,001 à 478,074
174,601 à 174,644	501,801 à 501,900
201,901 à 202,000	574,201 à 574,300
213,301 à 213,400	590,601 à 590,674
221,001 à 221,100	606,601 à 606,700
251,001 à 251,042	653,301 à 653,375

On a calculé le temps qu'il faudrait à un caissier qui travaillerait six heures par jour (de dix heures du matin à quatre heures du soir) pour compter les deux milliards trois cent sept millions souscrits à l'occasion de l'emprunt de cinq cents millions pour la guerre d'Italie, en mai 1859, en supposant qu'il comptât 500 fr. par minute sans interruption, et qu'il occupât vingt-cinq jours en moyenne par mois, déduction faite des jours fériés.

Beaucoup de personnes seront étonnées d'apprendre qu'il faudrait à cet employé 42 ans 8 mois 16 jours et 4 heures pour faire cet encaissement, et par là elles pourront se figurer l'importance de la somme souscrite.

Un tirage de la Loterie des Orphelines, dite aussi du Vase d'argent, est fixé, assure-t-on, au 31 mai courant. Il n'y a guère que cinq à six ans qu'on a commencé à organiser cette loterie. Comme elle doit comporter encore plusieurs tirages, celui du fameux vase notamment, pour peu qu'on y apporte autant de vélocité, voilà jusqu'en 1870 ou 1880 des émotions périodiques offertes aux actionnaires à un franc le billet; c'est pour rien.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.  
Du 17 au 23 mai 1859 inclus, 21 garçons, 19 filles.

MARIAGES.  
Du 17 mai. — Entre Téléphore Deleambre, fabricant, et Hermance-Charlotte Bulteau, sans profession.  
Du 18. — Entre Charles-Joseph Journée, instituteur, et Idolie-Joséphine Cornil, sans profession.  
Du 23. — Entre Charles-Louis Grimonprez, cordonnier, et Sophie-Lydie Pauchant, couturière. — Henri Vervalcke, fleur, et Justienne Sette, journalière. — Edouard Landuyt, tisserand, et Marie Declue, tisserande.

DÉCÈS.  
Du 16 mai. — Sidonie Lebaillie, 16 ans, journalière, célibataire, Hôpital.  
Du 17. — François-Louis Potié, 55 ans, journaliste, époux de Sophie Graye, Hôpital. — Antoine-Joseph Lagache, 73 ans, tisserand, époux de Catherine Deldicque, triez St-Joseph.  
Du 18. — François Debruycker, 35 ans, ménagère, épouse de Liévin Duleu, Hôpital.  
Du 20. — Pierre-Louis Coince, 66 ans, journaliste, veuf de Silvie Ilax, Hospice. — Célestine Becquart, 25 ans, ménagère, veuve de François Courteuisse, rue de la Fosse-aux-Cnènes. — Jean-Louis Segard, 33 ans, tisserand, célibataire, Galon-d'Eau.  
Du 22. — Louis-François Agreche, 63 ans, journaliste, époux de Séraphine Parent, fort Mullier.  
Plus 7 garçons et 6 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX  
Séance du 22 mai 1859.  
Sommes versées par 41 déposants, dont 10 nouveaux fr. 5,596 00  
25 demandes en remboursements effectués. 7,881 00  
Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. Grimonprez-Bossut et J.-B. Dujardin, directeurs.

La direction générale des postes publie l'avis suivant, en date du 13 mai :

Par suite de l'interruption des communications entre Trieste et les îles Ioniennes, les correspondances pour ces îles seront dirigées sur Malte pour être expédiées sur Corfou au moyen des occasions qu'offriront les bateaux à vapeur de la marine royale britannique naviguant entre ces deux îles.

Les dispositions du décret impérial du 3 décembre 1856, concernant les correspondances échangées entre la France et les pays d'outre-mer sans distinction de parages par la voie d'Angleterre et des paquebots britanniques, sont applicables aux lettres et aux imprimés échangés entre la France et les îles Ioniennes par la voie de Malte.

Les lettres et les imprimés expédiés de France, et dont l'affranchissement est obligatoire jusqu'à Corfou, supporteront :  
Les lettres, une taxe de 80 c. par 7 grammes 1/2 ou fraction de 7 grammes 1/2;  
Les imprimés une taxe de 12 c. par 40 grammes ou fraction de 40 grammes ;  
Il y aura une expédition de Malte pour Corfou en coïncidence avec les départs de Marseille pour Malte, les 20 courant et 5 juin prochain.

FAITS DIVERS.

Une bonne nouvelle, qui circulait depuis quelques jours à Paris, vient de recevoir pleine confirmation. L'état du maréchal Bosquet est tel qu'on peut aujourd'hui affirmer que tout danger est passé. Le maréchal a conservé, malgré ses souffrances, la plus grande netteté d'esprit, et suit, jour par jour, la marche des événements avec l'attention la plus soutenue.

Dimanche 15 mai, la ville de Bourg-Saint-Andéol a été le théâtre d'un drame qui a vivement impressionné la population.  
Deux soldats, appartenant au 3e bataillon du 92e de ligne qui se rend de Perpignan au camp de Châlons et qui ce jour-là séjournaient à Bourg, avaient été logés chez le nommé Gros. Toute la journée, l'un d'eux, qui est Breton, avait taquiné son camarade, homme tout à fait inoffensif et qui subissait patiemment les attaques dont il était l'objet.

Le soir, les provocations du Breton dégénérent en voies de fait, à tel point que le sieur Gros crut de son devoir, dans l'intérêt de la victime, d'aller porter plainte à qui de droit. Chemin faisant, il rencontra, par hasard, le sergent major du soldat récalcitrant, et l'emmena chez lui. — Ce sous-officier adressa des reproches mérités à son subordonné et décida de le faire conduire au poste. Le soldat demanda de pouvoir emporter ses effets qui se trouvaient dans une chambre de l'étage supérieur, ce qui lui fut accordé.

Comme il tardait à descendre, le sergent major, accompagné du sieur Gros, monta à sa chambre et lui demanda s'il n'était pas prêt. — Je le suis, répondit-il, et en même temps il déchargea son fusil sur son chef, qui fort heureu-

sement ne reçut aucune blessure, la balle ayant à peine effleuré son épaulette et le collet de sa capote.

Au bruit de cette détonation, produite à huit heures du soir, l'épouvante se répandit dans le quartier, et on crut généralement à la mort du sous-officier. Des soldats, commandés par un officier, accourus en toute hâte, rassurèrent la foule, puis s'emparèrent du militaire coupable, qui fut incarcéré dans la prison de ville, d'où il a été dirigé sur Lyon.

On ne sait comment expliquer cet acte criminel. Le malheureux qui a attenté à la vie de son chef avait-il perdu la raison, ou bien obéissait-il à un sentiment de vengeance? Mais il n'avait en aucune façon à se plaindre de lui. On s'incline à croire qu'il n'avait plus la tête à lui, et c'est là surtout l'avis de son logeur, qui avait remarqué chez cet homme les symptômes d'une complète désorganisation morale.

Sous ce titre : *Mort subite, cas extraordinaire d'asphyxie*, le *Droit* rapporte le fait suivant :

Il y a quelques jours, dans l'après-midi, un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans entre précipitamment dans la pharmacie Cousin, rue de Tracy. Il poussait des sons inarticulés et paraissait souffrir beaucoup de la gorge, à laquelle il portait ses mains. Il arracha une cravate dite *Prince Albert*, fixée à son cou à l'aide d'un bouton, et tirant de sa poche de petits ciseaux comme ceux dont on se sert pour les travaux de broderie, il se les enfonça, à diverses reprises, dans l'endroit qui semblait lui causer de vives douleurs. Tout cela s'était accompli très-rapidement, et lorsqu'on s'avança pour secourir cet individu, il tomba mort sur la chaise qu'on lui apportait.

Averti de ce fait, le commissaire de police de la section des Arts-et-Métiers a procédé aux constatations, avec l'assistance d'un médecin. Le jeune homme qui venait de périr d'une façon si étrange était porteur d'une médaille de sauvetage. Il avait sur le bras droit un tatouage représentant une ancre de navire, ses cheveux étaient longs et il ne portait pas de barbe; en un mot, quoique vêtu bourgeoisement, il avait toute l'apparence d'un marin.

À la suite des constatations, le commissaire fit transporter le corps à la Morgue, où il ne tarda pas à être reconnu pour celui du sieur Emile G..., ancien matelot, dont le père tient un commerce de liqueurs, boulevard de Sébastopol.

Atteint d'une angine couenneuse, Emile G..., avait subi à Marseille l'opération dangereuse de la trachéotomie. On était parvenu à le sauver, mais en lui fixant dans la gorge un tube d'argent qu'il était obligé de garder pour que le passage de l'air dans les voies respiratoires s'effectuât librement.

Récemment, un médecin avait cru pouvoir débarrasser le jeune homme de cet appareil; mais les chairs s'étant de nouveau rapprochées, avaient empêché l'air de circuler. Emile G... s'était senti pris d'un étouffement. C'est alors qu'il était entré dans la pharmacie, et que, cherchant à se soulager à tout prix, il s'était porté plusieurs coups de ciseaux. Le médecin a constaté que ces ciseaux n'avaient produit que des blessures peu dangereuses, et que la véritable cause de la mort du jeune homme était la suffocation.

La fameuse couronne de fer que la prudence autrichienne vient d'enfermer dans la plus solide citadelle de la Lombardie, n'est pas aussi ferrugineuse que son nom l'indique : elle est d'or et a la forme de ce qu'en blason on appelle un *tortil* de baron, soit un cercle d'en-

viron 5 doigts de large, incrusté de gros cabochons de couleurs diverses; mais à l'intérieur est la vraie couronne de fer, c'est à dire un anneau que la tradition veut formé d'un des clous qui servirent à crucifier Jésus-Christ.

Cette couronne a été posée, en 774, sur le front de Charlemagne par le pape Adrien I<sup>er</sup>. En 1452, elle fit le voyage de Rome pour coiffer Frédéric IV, et en 1550 celui de Boulogne pour ceindre Charles-Quint. En 1805, enfin, Napoléon I<sup>er</sup> se la posa lui-même sur le front, en répétant l'exclamation que la tradition attribua à Agilulph douze siècles auparavant : « Dieu me la donne, gare à qui la touche ! »

Ce trésor historique et religieux était, jusqu'au 22 avril dernier, renfermé au sommet d'une grosse croix de cuivre doré, qu'on exposait, en certains jours, à la suite d'un office spécial, dans la cathédrale de Monza, — espèce de Versailles milanais, à quatre lieues de la capitale.

On ne l'apercevait donc que difficilement, à travers la glace de cristal de roche qui l'enserrait, au sommet de la croix. Pour la voir de près, il fallait une autorisation spéciale du gouverneur de Milan. Mais pour satisfaire la curiosité des touristes de passage, les chanoines de Monza ont depuis longtemps fait exécuter une imitation de la précieuse couronne qu'on peut regarder et toucher à son aise.

Cour d'Assises de Seine-et-Marne.

Audience du 20 mai.

Assassinat de M. et M<sup>me</sup> Bardout, à Fontainebleau.

Un assassinat fut commis, dans la nuit du 28 au 29 août 1858, sur la personne de M. Bardout, médecin du palais de Fontainebleau et de l'hospice de cette ville, et de celle de M<sup>me</sup> Bardout, sa femme.

Le nommé Léonard Faugeras, accusé de ce double crime, comparut une première fois, le 19 février dernier, devant la cour d'assises de Seine et Marne. L'acte d'accusation, publié à cette époque, venait d'être lu à l'audience, lorsque l'accusé, interrogé par M. le président, déclara que la fille Solange Talbot, avec laquelle il avait été au service des époux Bardout, était sa complice.

Solange Talbot, qui avait été assignée comme témoin dans cette affaire, fut aussitôt confrontée avec Faugeras, et elle opposa les dénégations les plus formelles aux déclarations de son dénonciateur.

Après avoir entendu la déposition de M. le docteur Leblanc, qui avait été chargé de procéder à l'examen des deux cadavres, M. le procureur impérial Armet de Lisle requit le renvoi de l'affaire à une autre session. Ce renvoi fut prononcé.

Un supplément d'instruction eut lieu à Fontainebleau, et pour la deuxième fois la chambre des mises en accusation de la Cour impériale de Paris rendit un arrêt de non-lieu à l'égard de la fille Talbot.

Faugeras, interrogé, persiste dans ses accusations contre la fille Talbot, mais ne fournit pas de preuves.

Plusieurs témoins sont de nouveau entendus, et l'un d'eux a déclaré que Faugeras lui avait demandé des indications sur la manière d'employer le chloroforme pour endormir Solange Talbot, car l'accusé lui disait qu'il fallait, d'une manière ou de l'autre, qu'elle lui appartint.

L'audience a été terminée par une déclaration affirmative du jury, et Léonard Faugeras a été condamné à la peine de mort.

l'espoir d'y rencontrer Elise et de pouvoir encore une fois plonger dans ses yeux fidèles, pour y chercher la confirmation des pensées si flatteuses dont il venait de se bercer. Il sentait bien que sa démarche était téméraire, inconvenante même; mais quoi? c'était la dernière fois peut-être qu'il la verrait, car personne ne pouvait prévoir les conséquences du duel.

Quand la mort frappa à notre porte, les coups nous retentissent dans le cœur, et nous font penser avec plus de hardiesse et agir avec plus de résolution. Cependant, que l'on ne prête pas à Litholf l'intention de faire connaître ses sentiments à Elise, même par un seul mot: il ne voulait que la voir. Les déclarations d'amour des yeux sont bien plus éloquents que celles de la bouche.

Une voix intérieure disait à Litholf de se retirer, au moment où il allait ouvrir la porte. Mais, avec la témérité de la jeunesse, il n'en tint pas compte et entra.

Elise était là; elle travaillait. La palette d'une main et le pinceau de l'autre, elle s'était éloignée d'un pas de son chevalet et examinait le tableau dont elle était occupée.

Litholf s'arrêta sur le seuil, indécis s'il resterait là silencieux ou s'il s'approcherait d'elle.

Absorbée dans ses rêveries, Elise ne le voyait pas. Elle paraissait mécontente de son travail, et elle s'éloigna encore un peu plus de la toile, sans cesser de la considérer avec attention.

Il devenait de plus en plus évident pour Litholf que le portrait qu'elle venait de peindre était loin de la satisfaire.

Un soupir s'échappa en ce moment de la poitrine du jeune homme.

Elise l'entendit et se tourna vers la porte.

A la vue de Litholf, les traits de l'artiste per-

dirent leur expression de mécontentement; ses yeux s'éclaircissent et devinrent, pour ainsi dire, plus grands et plus profonds. Quelque chose de radieux entourait cette ravissante personne, illuminée de l'inspiration poétique du moment.

Litholf fit un pas vers elle.

« Arrêtez! » s'écria-t-elle avec une vivacité qui le força d'obéir.

Puis elle se rapprocha du chevalet, et regardant tour à tour Litholf et la toile, elle se mit à peindre rapidement.

La joie et le bonheur brillèrent sur son visage, quand elle eut terminé.

« Approchez et voyez! » dit-elle enfin.

Le tableau, dont le sujet était une scène de tournoi, représentait une jeune dame au moment où elle remet le prix au chevalier vainqueur.

« Votre opinion sur cette toile, je vous prie, » continua-t-elle.

Dès la première vue, Litholf avait reconnu ses propres traits dans le chevalier à genoux devant la dame. La surprise lui ôta la parole. Il regardait alternativement en silence Elise et le tableau.

« Ne vous formalisez pas, mademoiselle, dit-il enfin, si je me permets une observation.

« Loin de là; je préfère les sages observations qui nous instruisent aux flatteries qui nous perdent. Parlez franchement, Litholf, et je chercherai à améliorer mon travail.

« Si vous peigniez, en consultant votre glace, la dame qui couronne le vainqueur, le tableau aurait, pour moi du moins, une valeur beaucoup plus grande encore. »

Elle le regarda avec étonnement. On eût dit qu'elle n'avait pas compris ses paroles.

« Vous ne m'en voulez pas, mademoiselle, d'avoir osé me présenter ici? »

« Non, certainement, Litholf; à la vérité, je ne montre pas volontiers mes tableaux; mais vous avez acquis le droit de les voir en me rendant un jour un grand service. Examinez tout à votre aise, et dites-moi ce que vous en pensez. »

Litholf crut devoir accéder à son désir. Il examina aussitôt le petit portrait d'Elise, celui dont il avait été si enchanté quand il s'était trouvé pour la première fois dans cette pièce. Il était achevé maintenant, et c'était, selon lui, un chef-d'œuvre.

Il n'oublia pas non plus la petite pièce qui précédait l'atelier, celle où il avait passé la première nuit de son séjour dans la capitale.

C'était, à proprement parler, une bibliothèque où Elise, quand elle laissait reposer ses pinceaux, cherchait à élever son âme, à former son goût et son jugement par la lecture des bons auteurs.

Litholf résolut de la remercier de la bienveillance dont elle avait fait preuve à son égard en lui donnant cette petite pièce pour son asile, alors qu'il était tout à fait étranger pour elle. Mais il sentit les paroles expirer sur ses lèvres, en regardant Elise, qui paraissait, du reste, avoir complètement oublié cette circonstance.

« Eh bien! je me souviendrai de sa bonté, mais je n'en parlerai pas, » se dit-il.

Il revint à côté d'elle. La conversation avait de la peine à se lier entre eux; mais la poitrine de Litholf se soulevait et ses yeux suivaient tous les mouvements de la jeune artiste. Cependant le silence de cette dernière lui fit supposer qu'elle n'avait que de l'indifférence pour lui.

« Elle ne t'aime pas, mon cher Litholf, se disait-il. Abrège ta visite. »

Mais quand il voulut se retirer, elle lui jeta un de ces regards par lesquels les filles de la terre feraient descendre du ciel les anges eux-mêmes.

Il s'arrêta.

Les paroles lui manquaient pour exprimer ses sentiments; obéissant à l'irrésistible impulsion de son cœur, il ploya le genou devant elle. Pas un mot de sortit non plus de la bouche d'Elise; mais le frais coloris de ses joues disparut, et elle devint pâle comme un lis. La respiration sembla lui faire défaut un moment, et elle se posa la main sur le cœur comme pour soulager sa poitrine.

Au même moment, on entendit des pas dans la direction des appartements du maréchal de la cour. La porte de l'atelier s'ouvrit.

Litholf, effrayé, voulut se retirer en voyant entrer le maréchal, et Elise devint encore plus pâle de frayeur; ils étaient presque glacés d'effroi tous les deux. Si on avait mis la main sur leur poitrine, on se serait convaincu qu'il y a des moments où le cœur peut cesser de battre.

Cependant, le pinceau à la main, Elise s'approcha hardiment de son chevalet.

« Restez, » ordonna-t-elle à Litholf.

Il la comprit.

« La main gauche plus levée, bien... posez-la sur le cœur; le genou droit plus en avant! »

Litholf obéit.

Le maréchal, immobile, les regardait d'un air sévère et interrogateur. Ses grands sourcils gris se froncèrent au-dessus de ses petits yeux perçants.

« Eh! mon oncle, dit Elise, feignant de remarquer seulement sa présence, comment trouvez-vous mon tableau maintenant? Le modèle

Le  
ne  
enne  
qui d  
maté  
ou co  
Sesia  
pagn  
Sain  
l'inst  
retir  
têtes  
en av  
par l  
et ép  
ou re  
mise  
pure  
pont  
fer d  
brûle  
brûle  
oppo  
guon  
L'it  
berge  
maigr  
H osa  
ment  
—  
avons  
carte  
dans  
Un  
En se  
« M  
encore  
Il s  
baion  
Vire l  
A N  
une p  
P  
il cro  
Franc  
car co  
Cet  
moyen  
en err  
—  
présen  
quelle  
un vie  
avec N  
et qui  
Cet ho  
M. le  
la quel  
de bat  
—  
L  
va rep  
suite d  
faites d  
son P  
le gou  
anque  
elle n'  
D'  
que va  
mousq  
cation  
million  
des ma  
énorme  
gleterr  
ses troi  
est bor  
trant L  
Celu  
elle lo  
—  
T  
lard en  
ment q  
observe  
— Il  
Il y a  
marché  
résolut  
l'orgue  
annonç  
absolut  
conçus.  
« J'a  
bliothé  
En s  
rester  
bleau.  
seul.  
« Qu  
vieillar  
quitér  
pièce v  
La r  
de Lith  
« Je  
suivit-  
Mais a  
ghen a  
battre  
Sans  
lui tou  
en à p  
n'aurai  
grande